



INFOREST

Le bulletin municipal de Forest sur Marque

N°119
Mars
2017



Dossier Central

Le Dispositif du Pass Culture

Le retour du Printemps

Les beaux jours arrivent. N'hésitez pas à vous mettre au vert. Le fleurissement est en cours dans la commune. Pour un village propre, merci de procéder au nettoyage des caniveaux. Des voisins pourraient se réunir pour un nettoyage commun des espaces verts.



Les prochaines Elections

La pièce d'identité est obligatoire pour voter. Vous devrez lors du premier et du second tour des élections vous présenter au centre municipal de Loisirs et vous munir d'une pièce d'identité. Différents documents prouvant votre identité seront acceptés, voici la liste :



- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Permis de conduire,
- Carte vitale avec photo (en cours de validité),
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF,
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité),
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité),
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).

Le chiffre

98

logements prévus sur la friche Socatex.

Etat Civil

Naissances

22/11/2016 Mathilde PRIN ROUSSAUD
02/01/2017 Lise LHERMITE
03/01 Sacha DUMINIL
30/01 Victoire BOCKLANDT
11/02 Marius CAQUANT
19/02 Louis GRUJICIE
20/03 Thibault DHEDIN
20/03 Luc MASGANA

Décès

2016

18/08 Chantal VERHULST, 68 ans
13/12 Cécile VERDONCK, 92 ans
15/12 Thérèse BODART, 77 ans
15/12 Brigitte LESEUTRE, 64 ans
23/12 Michèle COLEMBIER, 67 ans
30/12 Bernadette CLARISSE, 86 ans
30/12 André DROULERS, 87 ans
2017
09/01 Hervé GALERNEAU, 66 ans
15/01 Blanche DERYCKX, 94 ans
24/01 Marie-Paule DESCAMPS, 77 ans
23/02 Marie-Louise THIEFFRY, 87 ans
27/02 Jacqueline MOCLYN, 86 ans
31/01 Pierre FORTIN, 86 ans
08/02 VANKEERBERGHEN Pierre, 90 ans
04/03 Marie-Louise MULIER, 92 ans
16/03 Gilberte GRARD, 87 ans



Sommaire

L'édito du Maire	p.3
Actualité municipale	p.4 et 5
Le Dispositif du Pass Culture	p.6 et 7
Informations	p.8 et 9
Agenda	p.11

Infos

Elections en 2017

- > Dates de l'élection présidentielle : 23 avril et 7 mai 2017.
- > Dates des élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 14 mars, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports biométriques.



Les demandes des usagers pour la délivrance de Cartes Nationales d'Identité doivent désormais être établies, non pas dans la mairie de résidence, mais au sein des communes équipées de stations biométriques. Pour information, voici des villes alentours équipées :

Hem, Croix, Wattrelos, Roubaix Wasquehal ou Villeneuve d'Ascq.

À noter que : tout demandeur, même mineur, doit être présent au moment du dépôt du dossier, accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale ; que la prise des empreintes est obligatoire dès l'âge de 12 ans.

Dispositif de Vignettes Crit'Air

Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, le dispositif national Crit'air est entré officiellement en vigueur.

Ce dispositif de prévention permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de première immatriculation. En donnant des avantages de circulation aux véhicules les moins polluants et en limitant la circulation de ceux les plus polluants lors des pics de pollution, ce dispositif constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution sur l'ensemble du territoire national.



La préfecture du Nord invite les usagers de la route à commander leur(s) certificat(s) qualité de l'air «Crit'Air» (ou «pastilles de couleur») moyennant 4,18€ (comprenant la redevance de 3,70€ auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement).

Le délai de délivrance du certificat est d'environ deux à trois semaines.

Les demandes de certificats qualité de l'air se font par voie électronique ou par voie postale : formulaire à compléter en ligne à l'adresse :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/> paiement sécurisé par carte bleue ; ou formulaire cerfa à compléter et à retourner à l'adresse : Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'«Imprimerie Nationale SA».

ÉDITO



Forestoises, Forestois,

Le samedi 18 mars dernier a eu lieu la signature officielle du Pass Culture par les maires de Toufflers, Sully-lez-Lannoy, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Leers, Forest-sur-Marque, Willems et Estaimpuis.

Le Pass Culture est un dispositif permettant de bénéficier de réductions ou d'avantages liés aux événements culturels organisés dans les communes partenaires.

Les 3 mois qui arrivent vont être marqués par les élections présidentielles et législatives.

Je tiens ici à vous rappeler que voter est un droit mais que c'est aussi un devoir civique.

Le projet de logements sur la friche Socatex est lancé depuis 2005.

Une nouvelle étape a été franchie avec le permis qui a été délivré par les services urbanismes.

Le printemps est de retour.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'en profiter.

Bonnes vacances de Pâques !

Marie-Thérèse Pinedé

Maire

Conseillère Communautaire à Lille
Métropole Communauté Urbaine

Sortie Lumigame

AMICALE LAIQUE Une bonne vingtaine d'enfants ont ouvert la soirée «LUMIGAME» en s'affrontant au badminton le vendredi 3 Mars 2017.

D'abord surpris par l'obscurité et les lumières «fluo», ils ont vite maîtrisé ce nouvel environnement, pour leur plus grand plaisir. Les adultes, ont suivi, tout aussi désorientés que les plus jeunes. 18 équipes ont participé à ce tournoi inhabituel. Tous étaient enchantés en quittant la salle de sports.

L'ensemble des personnes présentes ont félicité l'Amicale Laïque pour cette initiative originale.



La Cach' à Zeux

La cach' à Zeux : le samedi 8 avril

Avis à tous les enfants de la commune !

Venez nombreux le samedi 8 avril, chercher, débusquer, explorer, fouiller et mettre la main sur les oeufs.

Présentez-vous le samedi 8 avril avec votre panier à 11h à l'école Georges Brassens (rue abbé Delbende).

La cach' à zeux est réservée aux enfants âgés de moins de 12 ans.

Renseignements au 03.20.41.02.18.

Centre de Loisirs

Centre de loisirs : vacances d'été, du 10 juillet au 4 août.

Voilà l'été ! Tu as entre 3 et 12 ans, viens passer tes vacances au centre de Loisirs de la commune !

Grands jeux, sorties, nuit de camping, rire et bonne humeur au programme.

Afin de vivre pleinement les activités proposées, il est important de faire l'inscription du 23 mai au 10 juin.

Renseignements au 03.20.41.02.18.



Le Potager Bio

Jardinage

Un potager bio nécessite tout d'abord un ensoleillement généreux et une protection efficace des cultures contre les vents dominants.

Évitez autant que possible la proximité d'une maison qui ferait de l'ombre et les arbres gourmands en eau. Une fois l'emplacement choisi, le jardinier devra choisir des plantes adaptées au climat de la région. Pour faciliter le travail du sol, le jardin sera divisé en carrés séparés par des allées.

Les plantes vivaces comme les aromatiques, les asperges ou encore la rhubarbe seront reléguées de préférence en bout de jardin ou sur les bordures pour mieux réaliser les bêchages futurs. Une fois les carrés délimités, les plantations pourront débiter au rythme des saisons. Pour éviter l'apport d'engrais chimique et de pesticides, associez les plantes qui vont se compléter : sachez par exemple que l'ail, l'oignon ou encore l'échalote ralentissent le développement des légumineuses comme les haricots et les pois.

De même, les choux contrarient la croissance des fraisiers et le fenouil celle des carottes. Traditionnellement, les carottes se plantent à côté des poireaux, des oignons et de la coriandre ; les tomates se plantent à proximité des oignons et les haricots à côté des radis.

Les soucis tiendront éloignés les insectes des carottes, des choux et des laitues tandis que les œillets d'inde avec leurs odeurs particulières éloigneront les nuisibles des tomates.

Un potager bio n'est pas un potager comme les autres.
Plantes et légumes y mélangent joyeusement leurs fleurs,
la terre est recouverte de paillis.



Forest Futsal Club

Une belle saison de futsal se termine sur de bons résultats et surtout une bonne ambiance générale.

Je vous rappelle que le club est ouvert aux adultes qui souhaitent pratiquer du futsal en loisir sans trop de compétition.

Du foot sans prise de tête, cela existe et c'est à Forest sur Marque, le samedi de 18h à 20h.

Contact : M. Olivier
Mail : Olivieralexandre@free.fr



Infos

✓ Musée du Plein Air

A la lisière de Forest-sur-Marque, se dresse un petit village bien vivant et bien dans son époque... Bienvenue au Musée de Plein Air !

Ici, ce sont 23 bâtiments typiques de l'architecture rurale d'autrefois qui ont été sauvés de la démolition et réédifiés.

Un environnement bucolique de jardins, de potagers et de pâtures peuplées d'animaux de ferme entoure ces constructions, pour la plupart occupées par des artisans.

Le Musée de Plein Air est situé en plein cœur du Val de Marque.

Ce site de 14 hectares retrace la richesse et la diversité de l'architecture vernaculaire des XVII, XVIII et XIXe siècles.

L'association de sauvegarde du Patrimoine Rural et des Métiers des Régions Nord se consacre depuis de nombreuses années à la création de ce musée de Plein Air, véritable miroir de la vie rurale.

Il regroupe ces 23 bâtiments sauvés de la démolition et réédifiés à titre de témoins ethnologiques.

Renseignements : Musée de Plein Air - 143, rue Colbert à Villeneuve d'Ascq - Tél : 03 20 63 11 25
mail: museepleinair@enm-lille.fr
Fax : 03 20 63 11 33

En 2017, le Musée de Plein Air est ouvert du 1^{er} avril au 5 novembre.

En avril - mai, les horaires :

10h - 18h du mercredi au samedi
10h-19h le dimanche
Fermé les lundis et mardis



Le Dispositif du Pass Culture

Pass Culture Intercommunal

Pour promouvoir davantage encore la culture, Forest sur Marque a souhaité intégrer un regroupement de 7 communes plutôt situé en bordure de Belgique. La commune belge d'Estaimpuis fait d'ailleurs parti de ce regroupement qui propose à chaque habitant des communes concernées un Pass Culture.

Ce pass culture donne droit, aux possesseurs de la carte du même nom, à des avantages lors des manifestations culturelles des communes adhérentes.

Consultez Le site www.passculture.net pour retrouver les agendas, les lieux, les avantages donnés aux possesseurs de la carte, et les explications nécessaires pour obtenir la carte nominative et individuelle (+de 12 ans).

Au-delà de nos propres animations Forestoises, nous espérons que vous saurez profiter des nombreuses animations qui se déroulent aux portes de notre commune avec très souvent un avantage financiers sur les entrées payantes.



Le dispositif

Forest sur Marque a intégré le dispositif depuis le 18 mars 2017. Ce Pass Culture est est un regroupement intercommunal mis en place par les mairies de Lys-lez-Lannoy, Lannoy, Leers, Toufflers, Saily-lez-Lannoy, Willems, Forest-sur-Marque et Estaimpuis (Belgique).

Il s'adresse à tous les habitants des communes partenaires ainsi qu'au personnel des communes concernées.

Il a pour but d'offrir aux adhérents une carte permettant d'accéder à un catalogue d'offres culturelles.

Renseignements en Mairie ou auprès du Coordinateur Loisirs au 03 20 41 02 18.

Obtenir la carte Pass Culture

Pour obtenir la carte nominative et individuelle qui donne droit aux avantages liés au Pass Culture :

- soit vous en faite la demande en Ligne sur le lien :

<http://www.passculture.net/index.php/inscription-forest-sur-marque/>

- soit vous téléchargez le document téléchargeable sur le site internet de la commune (+de 12 ans).

Une fois renseigné, déposez le document en Mairie accompagné d'une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La programmation

Le site Pass Culture est ouvert au possesseur de la carte de toutes les communes participantes.

Découvrez sur ce site l'ensemble des programations dans les alentours de Forest.

Vous bénéficierez d'avantages en présentant individuellement votre carte nominative à l'accueil de chaque animation :

<http://www.passculture.net/>



Lancé le 19 janvier 2016, le Pass Culture Intercommunal permet à tous les adhérents de ce dispositif de bénéficier de réductions ou d'avantages liés aux évènements culturels organisés dans les communes partenaires.

Matérialisé sous la forme d'une carte d'abonnement, le Pass Culture est gratuit et valable pour une période de 2 ans. Comme la ville est partenaire, et pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre à la mairie muni du formulaire d'inscription complété que vous pouvez télécharger sur le site www.passculture.net, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une fois membre, vous aurez la possibilité de bénéficier de toutes les offres partenaires.

Rendez-vous sur www.passculture.net

CULTURE

Dans le domaine de la culture, notre commune adhère depuis plusieurs années à 'La Marque au Fil de l'eau', association qui regroupe 9 communes du Val de Marque.

Chaque année cette association organise 'les boucle de la marque' circuit VTT qui propose un parcours cycliste pour les familles et des animations tout au long d'un dimanche d'avril.

Forest avait d'ailleurs été le centre névralgique de ce rendez-vous en 2016.

Retrouvez le calendrier et le descriptif de l'ensemble des animations sur le site www.lamarqueaufildeleau.fr



Rendez-vous sur www.lamarqueaufildeleau.fr

FÊTE DU VILLAGE

Le dimanche 25 juin, c'est le BIG BAZAR à Forest sur Marque...

La braderie annuelle de notre village se prolongera par une après-midi festive : un grand barbecue, des concerts et même une petite ducasse...

Cette journée sera l'occasion d'une belle fête pour les forestois !

Bien sûr, lorsqu'on évoque le Big Bazar, cela bouscule nos habitudes...

Cette année, l'ensemble des festivités se tiendront autour de la salle des Bonniers. La braderie est ainsi délocalisée : elle s'étendra du parking de la Pergola à la Brasserie du Lac en passant par les Églantiers et la rue de l'Abbé Delbende.

L'organisation de cette manifestation est particulière cette année en raison du plan Vigipirate ; l'ensemble des organisateurs mettra tout en œuvre afin que cet événement soit un moment de joie partagé pour les Forestois.

La programmation complète de ce dimanche 25 juin sera disponible très prochainement. Si vous souhaitez plus de renseignements ou si vous souhaitez participer à l'organisation ou à la sécurité de cette journée, n'hésitez pas à contacter.

Forest Animations : forestanimations@free.fr



MÉDIATHÈQUE

Deux à trois expositions temporaires par an rythment la vie de la médiathèque et créent l'événement.

Les sujets varient en fonction de l'actualité, de la vie de la commune, des coups de cœur du moment, d'un intérêt particulier.

La médiathèque est située rue principale.

Exposition en cours :

Les habitats témoignent des cultures du monde et des conditions de vie.

Certains habitats résistent aux séismes, aux bombardements et à l'usure du temps, d'autres sont éphémères...

Du 31 mars au 8 avril 2017, la Médiathèque municipale accueillera une exposition qui met en évidence la diversité de ces habitats.

L'habitat collectif ou individuel, les maisons en bois, en brique ou en béton, les bidonvilles et les luxueuses villas, l'habitat en ville, dans la banlieue, dans la forêt, dans la montagne ou sur l'eau...

Cette exposition, prêtée par la Médiathèque départementale du Nord, est accessible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Elle s'adresse à tout public et est gratuite.

Des documents mult supports viendront agrémenter ce thème.

Lundi 14h-16h Mardi/Samedi 10h-12h Mercredi/Jeudi 14h-19h Vendredi 17h-19h

Bonne visite !



Mise en sécurité

Rue des roloirs, les travaux d'aménagement sont terminés. Les cyclistes peuvent désormais prendre les aménagements spécifiques.

Les entrées et les sorties de l'école Sainte Marie sont ainsi plus sûres.

Le chantier a été réalisé en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille.



Nouveaux Arbres

Avenue Delecroix entre Hem et Forest sur Marque, les 35 peupliers déclarés trop dangereux car malades seront abattus par la MEL à compter du 3 avril 2017.

L'abattage des arbres se fera de nuit à partir de 21h30, pour une durée de 6 jours, sachant que la circulation sera interdite dans les deux sens.

Ceux-ci seront remplacés ultérieurement par 35 saules blancs de 5 mètres de hauteur. Ceux-ci seront ensuite taillés en têtard au bout de 2 ans après leur plantation, puis tous les 6 ans, pour s'intégrer parfaitement dans le paysage en tant que corridor écologique.



Casque Obligatoire

Depuis le 22 mars, le port du casque à vélo est obligatoire pour tous les enfants âgés de moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou passagers.

Un adulte qui transporte à vélo un enfant non casqué, ou qui accompagne un/des enfant(s) faisant du vélo sans porter de casque, s'expose à une amende qui s'élève à 90 euros.



Infos

✓ Cours de Pétanque

Venez passer un bon moment avec nous !

Concours de pétanque le 15 Avril 2017 à 14h30.

Inscription à partir de 14h00, ouvert à tous.

Parking salle des Bonniers à Forest sur Marque.

Petit rappel : Tous les mercredis de 17h30 à 20 h00 à partir du 19 avril 2017 au même endroit.

La pétanque un loisir entre amis !

Pour tous renseignements : Tél. 06 32 37 54 82

✓ Permanence

Une permanence est mise en place par la conseillère départementale du Nord, Mme Françoise Martin. Elle se déroule en mairie chaque premier samedi du mois.

✓ Recherche

Recherche bénévoles pour l'heure du Conte à la médiathèque.

✓ Cyclistes

Rappel : mettre le gilet fluo et vérifier les lumières du vélo.

✓ Tranquilité Vacances

Avec la mise en place de l'opération tranquillité vacances, la police municipale peut veiller sur votre habitation pendant vos périodes d'absence.

Pour bénéficier de cette surveillance effectuée au cours des patrouilles sur le secteur, il est nécessaire de venir remplir le formulaire confidentiel qui est disponible en mairie.

Ce dispositif est mis en place toute l'année, même hors vacances scolaires.

Police Municipale

Chiens et citoyenneté

Apprécies pour leur compagnie, les chiens, lorsqu'ils sont promenés sur la voie publique, nécessitent la vigilance de leur maître. Pour les déjections canines non ramassées tout d'abord, qui depuis plusieurs années sont sanctionnées par une amende de 35 euros.

Par ailleurs, il est indispensable de les tenir en laisse et de les équiper d'une muselière pour les plus dangereux d'entre eux (chiens de 1^{ère} catégorie).

Les chiens susceptibles d'être agressifs sont en effet répartis en deux catégories :

- la première regroupe tous les chiens d'attaque type pit-bulls et boerbulls,
- la seconde les chiens de garde et de défense de race staffordshire terrier, rottweiler et tosa.

Depuis 2008, la loi impose une évaluation comportementale des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

De leur côté, les maîtres doivent suivre une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents. À l'issue de ces étapes, un permis de détention est délivré par la police municipale. Enfin, n'oubliez pas que les aboiements intempestifs peuvent causer des nuisances sonores.

Police municipale : Tél. 03 20 66 58 22

Avril

- > **Samedi 8** : La «Cach à Zeux» par Forest Animations à 11h00.
- > **du Lundi 10 au Vendredi 21** : Accueil de loisirs par la Municipalité au centre municipal de Loisirs.
- > **Dimanche 16** : Pâques.
- > **Lundi 17** : Lundi de Pâques.
- > **Dimanche 23** : Concours Pétanque par l'Amicale Laïque à 14h00 sur le parking de la salle des Bonniers.
- > **Dimanche 23** : Elections Présidentielles - Premier Tour.
- > **Dimanche 30** : Fun Rando Vélo.

> Rappel Prévention :

Le défibrillateur est désormais placé sur le mur de la mairie.



Commune de Forest sur Marque
80, Rue Principale
59510 FOREST SUR MARQUE
Tél. 03 20 41 01 22 - Fax. 03 20 84 24 90
Courriel : forestsurmarque@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Mme Marie-Thérèse Pincédé,
Rédactrice en chef : Mme Nathalie Vertain,
Rédaction : commission communication,
Conception, réalisation : Acticom
Photos : droits réservés
Papier issu de forêts gérées durablement.
Infocast est diffusé dans tous les foyers Forestois. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie.

Boucle de la Marque

> **Dimanche 21 Mai** : La Boucle de la Marque avec pour thème «Gastronomie et découverte du patrimoine» par la Marque au fil de l'eau et Chouett'Vtt.

TRIBUNES

Ensemble Pour Forest

Un mandat de bâtisseurs.

Nous indiquions lors des élections municipales que ce mandat serait un «mandat de bâtisseurs». Cela se vérifie.

Après l'usine de boues, contre laquelle nous nous sommes battus, qui est sortie de terre, c'est la déchèterie qui semble suivre le même chemin. Heureusement un espoir persiste.

Nous nous sommes investis pour un autre projet : Elis/Socatex. Il est même à l'origine de notre liste. Nous aurions bâti un autre projet sans doute. Vraisemblablement.

Pour autant, cette nouvelle mouture a meilleure allure que la précédente. Il nous faut maintenant travailler sur la circulation, le stationnement et surtout la place du village.

Le dossier du presbytère et la conservation de tous nos professionnels de santé doivent également faire l'objet de notre attention.

Cette vision d'avenir nous anime, seul l'intérêt public, général doit être présent.

Forest sur Marque Notre passion commune

Tel un Phoenix qui renaît de ses cendres.

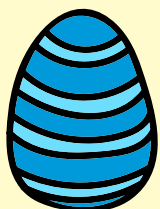
Le centre du village sera un quartier vivant et verdoyant : un «endroit à vivre».

Par un vote unanime, notre volonté est de maintenir une ceinture verte autour de Forest sur Marque pour éviter l'urbanisation des communes proches et conserver les zones agricoles.

Nous espérons une solution équitable, concernant le devenir du presbytère.

Notre équipe travaille pour une passion commune : le bien-être de tous.



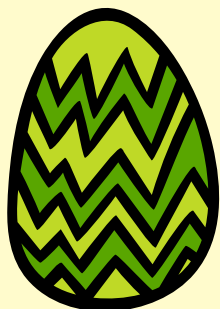


Cash' à Zeux
Le samedi 8 avril



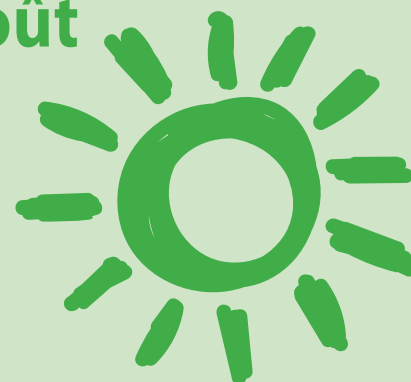
A 11h00

Ecole Georges Brassens



Centre de Loisirs

du 10 juillet au 4 août



Inscriptions du 23 mai au 10 juin

Renseignements au 03 20 41 02 18



Scannez-moi avec
votre téléphone portable
pour aller sur le site :

www.forestsurmarque.fr

